

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 18 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 mars à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Huisseau sur Mauves dûment convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal de la Mairie, en séance publique sous la présidence de M. Jean-Pierre BOTHEREAU, Maire.

Présent(e)s :

Mmes CARO Véronique, DE MIRANDA Anne-Marie, GAY Michelle, HAMEAU Véronique, L'HELGOUALC'H Nadège, PAIN Sylvie, PERROCHON Elodie.

MM. FAGOT Hervé, GOUACHE Guy, LA PORTA Christophe, PUYRENIER Alain, de ROBIEN Philippe, RIVIERRE Aurélien, ROUSSARIE Jean-Paul, SENÉE Régis, SOUCHET François.

Absente excusée :

TOTTEREAU-RÉTIF Amélie donne pouvoir à HAMEAU Véronique

Absente :

SAIPHOU Amélie

Secrétaire de Séance : DE MIRANDA Anne-Marie

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 17

Votants : 18

◆◆◆◆◆

Délibération 2025-27 : Budget Primitif 2025 du budget principal « commune »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1612-1 et suivants et L 2311-1 à L 2343-2,

Considérant l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte (article 7 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982),

Considérant les délais offerts aux communes jusqu'au 31 mars de chaque année,

Considérant que la date limite du vote du budget est reportée au 15 avril 2025,

Monsieur le Maire expose le contenu du budget de l'exercice 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2025 arrêté comme suit :

- Section de fonctionnement : Dépenses = Recettes2 152 084.78 €
- Section d'investissement : Dépenses = Recettes934 228.23 €

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
011	590 161.78 €	013	1 500.00 €
012	750 470.00 €	70	158 250.00 €
014	147 113.00 €	73	1 196 500.00 €
65	354 900.00 €	74	347 690.00 €
66	25 200.00 €	75	7 400.00 €
67	2 000.00 €	77	/
68	100.00 €		
022	/		
023	290 340.00 €	Excédent reporté (002)	440 744.78 €
Total	2 152 084.78 €	Total	2 152 084.78 €
Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
20	40 500.00 €	13	118 710.00 €
21	542 950.00 €	16	260 000.00 €
13	/	10	265 178.23 €
16	118 700.00 €	27	/
020	/	024	/
Déficit reporté (001)	232 078.23 €	021	290 340.00 €
Total	934 228.23 €	Total	934 228.23 €

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

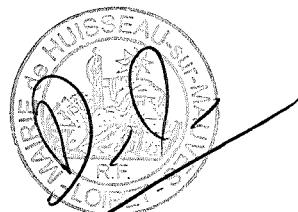
Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

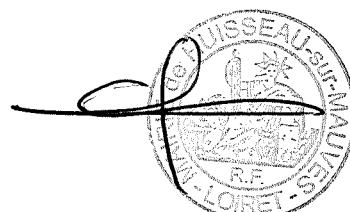
En Mairie le 31/03/2025

La secrétaire de séance
DE MIRANDA Anne-Marie



A circular stamp with the text "Mairie de CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE" around the perimeter and "FRANCE" at the bottom. There is a large, dark, curved mark or signature drawn over the stamp.

Le Maire,
Jean-Pierre BOTHEREAU



A circular stamp with the text "Mairie de CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE" around the perimeter and "FRANCE" at the bottom. A black ink signature is written across the center of the stamp.